



Association Intercommunale
du Vallon de la Baumine

Conseil intercommunal de l'association intercommunale du Vallon de la Baumine

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 20 octobre 2022

Le Conseil intercommunal de l'AIVB,

- Adopte le préavis n° 04/2022 portant sur l'achat d'une génératrice pour le réservoir la Montagne et la mise en service de la conduite Prés-Doux-Vuiteboeuf – demande de crédit
Préavis adopté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 20 octobre 2022.

Le Bureau du Conseil Intercommunal

Le Président

Gaëtan Wagnières



La Secrétaire

Florence Clément

Les décisions adoptées par le Conseil intercommunal sont soumises au référendum selon les articles 112 et suivants de la LEDP. La demande de référendum doit être annoncée par écrit au préfet du district dans lequel l'association a son siège dans les 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des Avis Officiels.